

Jean-Marie Marx nommé médiateur de la MSA

Bobigny, le 19 avril 2022

Le Conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA a nommé Jean-Marie Marx au poste de médiateur. Il succède, à compter du 1^{er} avril 2022, à Roland Baud, qui assurait cette mission depuis le 1^{er} janvier 2016.

Ingénieur agronome, ingénieur général des Ponts, des Eaux et Forêts, expert des questions agricoles et sociales, Jean-Marie Marx débute sa carrière dans l'enseignement agricole, avant d'intégrer la direction générale de l'Enseignement et de la Recherche.

Il a été, dans ses dernières fonctions, directeur général de l'Association pour l'emploi des cadres (Apec), puis Haut-Commissaire aux compétences et à l'inclusion dans l'emploi auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, avant de rejoindre en 2020 le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) où il exerce toujours depuis.



©DR_CCMSA

« Je suis très heureux d'avoir été nommé vendredi 1er avril médiateur national de la MSA. Mise en place il y a plus de vingt ans, la médiation contribue à entretenir et pérenniser la relation de confiance qui lie la MSA et ses adhérents, une mission que je suis fier et honoré d'assurer aujourd'hui. » Jean-Marie Marx.

Nommé pour un mandat de trois ans, renouvelable une fois, la mission du médiateur consiste à émettre un avis sur les litiges dont il est saisi entre les adhérents au régime agricole et leurs caisses de MSA.

Tout assuré ou ayant-droit relevant du régime agricole de protection sociale peut le saisir à titre personnel.

Le médiateur alerte également le Conseil d'administration de la Caisse centrale de la MSA sur les difficultés d'application de la réglementation ou sur celles résultant de la mise en œuvre des procédures administratives, à travers un rapport annuel.

Le médiateur est une personnalité neutre et indépendante.

<https://www.msa.fr/lfp/le-mediateur-de-la-msa>